HAL
open science

Le recours à l'esthétique peut-il favoriser l'émergence d'un environnement public ?

Jacques Lolive

To cite this version:

Jacques Lolive. Le recours à l'esthétique peut-il favoriser l'émergence d'un environnement public ?. Jacques Lolive, Serge Dufoulon. Esthétiques des espaces publics, L'Harmattan, pp.13-47, 2014, 978-2-343-02584-1. hal-00978139

HAL Id: hal-00978139

https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00978139v1

Submitted on 5 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le recours à l'esthétique peut-il favoriser l'émergence d'un environnement public ?

Jacques Lolive CNRS PACTE

Résumé : *Dans cet article je voudrais explorer un phénomène récent, la transformation de l'espace public en environnement public. Selon moi, cette évolution se produit lorsque l'espace public, dans sa double dimension spatiale et politique, est profondément transformé par la généralisation de l'urbain, l'aggravation de la crise environnementale et la montée des revendications de justice s'y rapportant.*

J'analyserai la notion d'environnement public à partir de deux hypothèses. 1) De même que l'espace public était structuré par les questions de justice, les enjeux d'inégalités environnementales sont déterminants dans le nouvel environnement public. 2) Le recours à l'esthétique favorise ce passage à l'environnement public notamment parce qu'il permet d'atténuer les inégalités environnementales.

Pour tester ces hypothèses, je présenterai trois enjeux où le déploiement d'un environnement public se heurte à l'existence d'inégalités environnementales dont le traitement pourrait s'appuyer sur le recours à l'esthétique : le paysage, le risque environnemental (illustré par la crue du Var de novembre 1994), et la ruralité (illustrée par les chasseurs de palombe du Gers).

Mots-clés

Espace public et environnement public, inégalités environnementales, esthétique, paysage, risque environnemental, jugement esthétique, expérience habitante

Introduction

Dans cet article je voudrais explorer un phénomène récent, la transformation de l'espace public en *environnement public*. Selon moi, cette évolution se produit lorsque l'espace public, dans sa double dimension spatiale et politique (Berdoulay, da Costa Gomes, Lolive, 2004), est profondément transformé par la généralisation de l'urbain (Lefebvre 1970), l'aggravation de la crise environnementale et la montée des revendications de justice s'y rapportant.

Les nouvelles politiques environnementales (biodiversité et nature en ville, politiques climatiques, développement urbain durable) transforment profondément la ville pour contribuer aux grands équilibres de la planète et ce faisant elles renforcement les conceptions de la ville comme écosystème. Cependant l'environnement, ce n'est pas seulement les grands équilibres de la planète, le passage à l'environnement public traduit également l'importance croissante des environnements ordinaires, vécus par et pour les habitants.

J'analyserai la notion d'environnement public à partir de deux hypothèses. 1) De même que l'espace public était structuré par les questions de justice (Walzer, 1983 et Boltanski Thévenot, 1991), les enjeux *d'inégalités environnementales* sont déterminants dans le nouvel environnement public. 2) Le recours à l'*esthétique*[1] favorise ce passage à l'environnement public notamment parce qu'il permet d'atténuer les inégalités environnementales. Pour tester ces hypothèses, je présenterai trois enjeux où le déploiement d'un environnement public se heurte à l'existence d'inégalités environnementales dont le traitement pourrait s'appuyer sur le recours à l'esthétique : le paysage, le risque environnemental (illustré par la crue du Var de novembre 1994), et la ruralité (illustrée par les chasseurs de palombe du Gers).

I. Paysage : ouvrir le jugement esthétique aux milieux populaires

Dans une première partie de ma démonstration, il me faut affronter le caractère contre-intuitif de ma proposition de recourir aux ressorts esthétiques et sensibles pour atténuer les inégalités environnementales. L'exemple du paysage dans le monde occidental illustre en effet comment une conception élitiste et instrumentale de l'esthétique renforce les inégalités d'accès aux biens communs environnementaux. Cependant le paysage constitue une des voie d'accès à un environnement public car c'est un bien commun environnemental dont la prise en compte esthétique transforme considérablement l'espace public.

Les inégalités d'accès esthétique aux biens communs environnementaux : l'exemple du paysage

En Occident, le paysage est issu d'un regard seigneurial[2]

Dans son *Essai sur l'art des jardins modernes*, Horace Walpole – aristocrate romancier, historien, et collectionneur du XVIIIe siècle - nous offre une courte histoire de l'art des jardins. Radicalement opposé au jardin à la française - car la nature a horreur de la ligne droite -, Walpole fait l'éloge de la nouvelle esthétique du jardin paysager anglais. « Il sauta la clôture et vit que tout nature était un jardin » Dans cette phrase restée célèbre, Horace Walpole parle de William Kent qui supprima la barrière du jardin pour la remplacer par un *ha ha*. C'est un large fossé creusé en limite de propriété pour éloigner le bétail : une clôture invisible en quelque sorte.

[1] Dans ce cas, l'esthétique ne désigne pas seulement les pratiques et les productions artistiques. Cette formulation essentiellement visuelle de l'esthétique s'élargit à une conception pragmatique et sensible (aesthesis) dépassant les références aux œuvres d'art et au paysage. Elle accorde une place privilégiée à l'expérience esthétique pouvant se produire dans des domaines variés, scientifiques, philosophiques, ou dans la vie quotidienne. Cette conception pragmatique de l'esthétique a été développée par des auteurs anglo-saxons (Dewey, 1934 et Berleant, 1991).

[2] N'étant pas un spécialiste du paysage, je me suis contenté dans ce paragraphe de reprendre les analyses d'Augustin Berque, (Berque, 2010) que j'ai mêlées aux informations tirées du Net sur Horace Walpole.

Les vaches arrêtées par le « haha » (photographie © Architessica)

Walpole lui attribue la révolution paysagère anglaise du XVIIIe siècle. Jusqu'alors, les barrières nécessaires à le protéger du bétail imposaient au jardin d'être fermé, coupé de la nature. Ses formes en dépendaient: quadrilatère de préférence, lignes strictes et symétries. Y régnait l'ordre humain isolé du désordre naturel. Mais grâce au *ha-ha*, libéré de ses haies, le jardin s'ouvrit à la nature. Pour Walpole et Kent, ce qu'il y a autour du jardin aristocratique c'est la nature. Pourtant, à y regarder de plus près, de l'autre côté de la clôture, il n'y a pas de forêt primaire à l'horizon, la nature ici, c'est la campagne anglaise travaillée depuis des millénaires par des dizaines de générations de paysans. Comment peut-on confondre les champs cultivés avec les espaces sauvages ? Augustin Berque propose une explication « Le regard seigneurial qui forclosant l'immonde labeur du paysan (ou du jardinier) n'y voit que du paysage … Le travail est celui d'une certaine couche sociale et sa forclusion, signe d'écrasement de cette couche sociale en position inférieure, par une autre, en position supérieure ». Chaque génération reçoit comme un donné ce qui a été construit par les générations précédentes, elle le naturalise. Cependant pour Berque cette naturalisation est également une forclusion qui amnésie et exclue tout à la fois le travail du paysan. La naissance du paysage survient quand le travail paysan est forclos dans une campagne anglaise naturalisée qui devient un objet de jouissance esthétique pour la classe de loisir constituée par les aristocrates. La défense des écosystèmes ruraux par certains écologistes et leur vision unilatérale des agriculteurs me semble présenter quelques similitudes avec cette forclusion. Tout se passe comme si l'écosystème devenait ici une nouvelle modalité élitiste de saisie esthétique des campagnes naturalisées.

Cette conception d'un paysage approprié par les couches sociales dominantes n'est pas propre à l'Occident, elle se retrouve lors de l'émergence d'une pensée du paysage en Chine, Augustin Berque commente ainsi les idéogrammes du premier poète paysager, Xie Lingyun : « Le paysage dépend de la capacité de goûter les manifestations sensibles de la réalité. La capacité d'apprécier de conférer de la valeur à quelque

chose … L'essentiel dans ce goût c'est cette capacité à conférer du prix à ce qui pour le vulgaire n'en a pas car il n'a pas les yeux pour la voir comme il convient, c'est-à-dire en l'occurrence en tant que paysage » (Berque, 2010, pp. 101-102).

Actuellement le paysage exprime souvent la ségrégation socio-spatiale et une esthétique du pouvoir

Cette conception élitiste du paysage s'est prolongée jusqu'à nos jours en se diversifiant. Le paysage s'est marchandisé comme le remarque la géographe Anne Sgard : « Les paysages les plus valorisés, au sens esthétique et marchand, suscitent convoitise, appropriation individuelle et spéculation ; dans bien des situations le paysage sert avant tout la ségrégation socio-spatiale, éventuellement relayée par les collectivités locales : aux plus aisés le coteau ensoleillé et la belle vue aux plus démunis, les banlieues anonymes et la vue sur l'autoroute » (Sgard, 2010 en ligne).

Au cœur des métropoles, l'appropriation des paysages urbains s'exprime d'une autre manière plus indirecte à travers l'instrumentalisation de l'esthétique pour les grands projets urbains qui s'inscrivent dans les politiques d'image des métropoles[3]. La rénovation de la place Angel Pesteña[4] dans le quartier Nou Barris à Barcelone illustre bien cette tendance. Nou Barris est un quartier du nord-est de Barcelone composé de Barcelonais à 11 % immigrés (en provenance d'Amérique latine), ce quartier est en recomposition et développement. La place Angel Pestaña, du nom d'un leader anarcho-syndicaliste, est emblématique du quartier[5]. A l'origine, c'était un campement de baraques insalubres. Suite à une épidémie, un mouvement de « voisins » se déclenche en 1977 pour exiger l'obtention de logements dignes, l'urbanisation de la place et une maison de quartier. Les « voisins » obtiennent gain de cause après avoir pris des bus "en otage" et occupé la mairie. L'urbanisation de la place et la maison de quartier sont achevées en 1987. Dès lors, la place est devenue un centre névralgique avec un flux de population important. Cinq fois par an, la place rassemble, pour des événements particuliers, environ 5000 personnes avec 2 estrades : des concerts, le tournoi de Beach volley l'été pour lequel on rempli la place de sable, le festival de soupe, le cinéma plein air, etc. Dès 1998, du fait de son usage intense, la place nécessite d'être rénovée. La mobilisation des « voisins » reprend et l'hiver 1999, le journal de l'association « À tout le quartier » publie : « *Entre toutes et tous nous devons continuer de discuter sur ce que nous souhaitons comme place, et débattre de ce souhait avec les techniciens. Nous devons être ceux qui décident de quel type de place nous avons besoin* »[6]. Finalement cette place a été rénovée par Enric Miralles[7], un architecte proposé/imposé par la mairie de Barcelone, et, en dépit du long processus de négociation et de participation des habitants à la réflexion, cet aménagement est considéré comme insatisfaisant. *« Sur cette place, nous faisons énormément d'activités. Or l'architecte s'est surtout préoccupé du design. On voulait quelque chose de joli et d'utile et ce n'est que joli. Il y a cinq mille personnes qui viennent l'été pour assister à des spectacles et il n'a prévu que deux séries de gradins… Pour nous, un espace libre est fait de terre, l'architecte a prévu de l'asphalte et du ciment teinté… C'est trop chaud, on aurait voulu plus de vert et plus d'ombre…* »[8].

Que peut-on tirer comme leçon de cet exemple ? Il s'agit d'une place symbolique, d'un enjeu fort pour la mairie comme pour les habitants ; un architecte de renommée internationale a donc été choisi ; cependant, les habitants n'ont pu imposer leurs vues nées des habitudes locales de fréquentation de la place ; le projet de l'artiste architecte est censé manifester l'appartenance de la place au grand Barcelone et ne pas subir les particularismes locaux. L'écart entre une expérience esthétique locale et une problématique d'aménagement globale qui s'appuie sur l'instrumentalisation de l'esthétique demeure problématique : grande esthétique contre petite esthétique, esthétique du grand contre esthétique des petits ? L'esthétique dont témoigne les habitants est contemplation des objets, scènes et situations qui se trouvent sur le lieu de vie, engagement des habitants dans le « sensible », et cheminement à l'intérieur d'un ordre des choses, circonscrit et local mais qui engage chacun pour la production des milieux de vie. Comment relier cet ordre de fait à la nécessité pour la métropole de s'arrimer au vocabulaire international des villes capitales du monde habité ? La controverse reste ouverte. Elle pourrait faire l'objet d'un débat public qui fera travailler la profonde

[3] Pour plus de détails (Blanc, Lolive, 2013).

[4] Cet exemple a été analysé avec Charlotte Boisteau, sociologue à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Elle l'analyse également dans sa thèse (Boisteau, 2009)

[5] Pour ce rappel historique de 1977 à 1999, nous reprenons les données collectées par Charlotte Boisteau.

[6] Traduit par Charlotte Boisteau.

[7] Après la mort d'Enric Miralles en 2000, c'est sa femme Benedetta Miralles-Tagliabue qui a repris le projet.

[8] Entretien du 11/02/2007

contradiction soulignée précédemment entre la proposition d'origine kantienne (Kant, 1787) selon laquelle chaque homme est doté d'une capacité général à apprécier et valoriser les manifestations sensibles de la réalité et l'exclusion de fait des couches sociales inférieures de cette capacité de jugement.

Cependant le paysage préfigure un espace public esthétique ouvert à tous

Le jugement esthétique permet de dépasser les inégalités liées à cette conception élitiste du paysage. Il contribue à l'ouverture d'un espace public d'un type nouveau qui redéfinit le paysage et esquisse un nouvel ordre de justice environnementale.

Le jugement de goût installe un nouvel espace public structuré par l'esthétique

Quelle est la relation entre le jugement esthétique et l'espace public ? Dans ses *Conférences sur la philosophie politique de Kant*, Hannah Arendt (Arendt, 1991) se réfère à la conception kantienne du jugement esthétique, c'est-à-dire la faculté de juger pour traiter du particulier, pour définir le jugement politique. L'étroite proximité des deux jugements ne tient que parce que la politique est définie par Arendt comme « *la mise en commun des paroles et des actes dans un espace d'apparences* ». Selon Kant, le goût est un sens commun qui procède d'un rapport désintéressé au monde ; la condition de l'existence des beaux objets est la « *communicabilité* » qui procède du goût. Le jugement des spectateurs constitue l'espace public où apparaissent les beaux objets. Dans la mesure où ce jugement procède d'une intersubjectivité déjà à l'œuvre, d'une capacité à communiquer, il favorise la communication d'une expérience qui, bien que potentiellement universelle, n'est pas toujours possible à partager. Le passage au jugement esthétique relève d'une objectivation de son expérience qui prend en considération les conditions de sa formulation : il est évident de partager le plaisir d'un coucher de soleil ; il ne l'est pas d'aimer le spectacle de la torture. Les exemples seraient multiples. Il y a donc bien un espace public pour ce jugement même si la communication entre les expériences particulières et le jugement esthétique exige quelque traduction.

Il reste à préciser quel est l'apport spécifique du jugement esthétique à l'espace public. La réponse est double. Premièrement, le jugement esthétique s'appuyant sur l'imagination qui prépare ce jugement réfléchissant offre une capacité de résistance à l'inertie des politiques publiques souvent guidées par des règles admises devenues de simples recettes. Pour Kant, l'imagination est « *la faculté qui rend présent ce qui est absent* »[9] et « *transforme un objet en une chose à laquelle je n'ai pas besoin d'être directement confronté, mais que j'ai en un sens intériorisé* » (Arendt, 1991). L'imagination transforme l'objet perçu en objet de représentation auquel je peux réfléchir dans un espace public potentiel ouvert à tous les points de vue. Elle « *instaure le recul, le désengagement ou désintéressement requis pour apprécier quelque chose à sa juste valeur* ». Ainsi, la liberté est liée au pouvoir de l'imagination qui prépare le jugement. Deuxièmement, ce point de vue s'argumente d'autant mieux que les approches contemporaines de l'art insistent davantage sur le processus de création que la monumentalisation de l'œuvre d'art. Aujourd'hui, l'art tel qu'il s'énonce ressemble fort à la tentative de reformulation de l'espace public par Arendt, comme l'illustrent les travaux de nombreux artistes contemporains qui « *incorporent le processus, la durabilité, la pluralité des spectateurs et l'imprédictibilité. En outre, parce qu'ils ne ressemblent pas à ce qui est considéré habituellement comme de l'art, un jugement réfléchissant est requis pour qu'ils retiennent l'attention et pour déterminer s'il s'agit d'art* » (Spaid, 2003). Ainsi Hannah Arendt propose une conception de l'espace public inspirée par le jugement esthétique kantien, mais totalement reformulé et transformé par une prise en compte de l'esthétique.

La relecture de Kant par Arendt permet de considérer le jugement esthétique comme un acte contribuant au renouveau politique. Cette action, synonyme de liberté, garantit la contribution de l'imagination à l'espace public. Dans cet espace public revivifié, le jugement esthétique s'accorde avec l'expérience car il fait l'objet d'une négociation qui engage la capacité à monter en généralité à partir d'un point de vue particulier. L'idée « d'espace public esthétique » introduit le jugement esthétique comme critère démocratique (non expert) dans les débats publics. Elle permet un passage politique entre individu et collectif, entre singulier et susceptible de généralisation, entre expérience esthétique et jugement esthétique. Elle introduit de la fluidité, de l'innovation dans nos politiques institutionnalisées : elle permet de contourner les règles et complète les normes habituelles qui sont politiques, économiques et scientifiques.

[9] Parménide cité par Arendt 1991

Un nouveau droit au paysage qui s'ouvre aux milieux populaires

Quel est l'apport du paysage à la mise en place de ce nouvel espace public esthétique ? Le paysage devient un outil de négociation locale et esthétique conforté par l'évolution législative française[10] qui sanctionne le passage à une nouvelle conception, celle du « paysage contractuel ». Cette évolution législative semble impulsée par des conflits paysagers. Elle fournit en retour un cadre procédural pour les luttes associatives. La *Convention Européenne du Paysage,* dite convention de Florence, récemment adoptée par le Conseil de l'Europe va dans le même sens. La Convention concerne tant les paysages *pouvant être considérés* comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés. Elle « propose des éléments pour une gouvernance du paysage : la participation du public à la définition du paysage dans lequel il veut vivre et l'intégration des objectifs paysagers dans le plus grand nombre de politiques publiques » (Monédiaire, 2007). Cette évolution préfigure « le passage d'un droit *de* l'esthétique à un droit *à* l'esthétique » (Makowiak, 2004). Les populations européennes demandent que les politiques et les instruments qui ont un impact sur le territoire tiennent compte de leurs exigences concernant la qualité de leur cadre de vie. Elles estiment que cette qualité repose, entre autres, sur le sentiment issu de la perception, notamment visuelle, de l'environnement qui les entoure, à savoir le paysage, et elles ont pris conscience du fait que la qualité et la diversité de nombreux paysages se détériorent sous l'effet de facteurs aussi nombreux que variés et que ce phénomène porte atteinte à la qualité de leur vie de tous les jours. Les activités des autorités publiques en matière de paysage ne peuvent plus rester seulement un champ d'étude ou un domaine d'intervention restreint, du ressort exclusif de certains organismes scientifiques et techniques spécialisés. Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de « subir leurs paysages » en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional.

Un modèle de justice basé sur les conditions d'accès aux biens communs environnementaux

Existe-t-il un modèle de justice spécifique susceptible de prendre en compte ces nouvelles aspirations des citoyens ? Pour l'esquisser, nous nous appuierons d'abord sur le cadre théorique proposé notamment par Michael Walzer (1983). C'est une conception pluraliste de la justice qui honore l'idée selon laquelle l'égalité ne peut être la même pour tous, en tous lieux et selon différentes cultures. Walzer soutient qu'il existe des « sphères de justice » distinctes, correspondant chacune à une conception particulière d'un type de bien commun entretenue au sein d'une communauté donnée et relevant de critères de distribution spécifiques. L'égalité complexe proposée par Walzer ne vise pas à répartir de manière identique les biens disponibles, mais à éviter que la distribution des biens ne soit génératrice de rapports sociaux de domination. Cette conception met l'accent sur l'importance et la nécessaire spécificité des conditions d'accès relatives à chaque type de bien commun et sur les risques que fait peser toute forme d'hégémonie d'une sphère de justice et d'un type de bien commun, sur les libertés politiques. Ainsi l'irruption du marché dans les autres sphères de la vie sociale peut conduire à la destruction de l'égalité et à l'oppression. Le paysage comme catégorie permettant de donner l'accès à la construction partagée d'un territoire peut être vu comme un bien particulier à l'encontre des théories ou pratiques de recherche qui le rendent générique. Pour préciser la sphère de justice qui lui est attachée, il faut se tourner vers l'économiste Jeremy Rifkin (2005). Selon ses analyses, nous payons pour des expériences d'utilisation des choses. La nouvelle économie basée sur le développement des réseaux puise dans les traditions et les ressources culturelles accumulées pendant des milliers d'années — c'est-à-dire les formes d'affiliation qui nous définissent — pour les transformer en « contenus » accessibles contre paiement. L'accès à ce flux d'expériences est le nouveau signe extérieur de richesse. La diversité culturelle (et géographique) devient la base de la nouvelle économie, de même que la biodiversité et les ressources physiques étaient la base de l'économie industrielle. Il devient urgent de repenser les conditions d'accès non commerciales aux expériences de vie qui sont à la fois culturelles, esthétiques et environnementales. Une démocratie participative soucieuse du débat politique en ce qui concerne l'avenir des paysages doit prendre en compte les expériences que faisons des choses, et les considérer comme étant à la source de la construction d'une ressource (et donc

[10] Notamment le Loi portant sur la protection et la mise en valeur des paysages dite Loi Paysage du 8 janvier 1993, la Loi relative au renforcement de la protection de l'environnement dite Loi Barnier du 2 février 1995, la Loi Solidarité et renouvellement urbains dite Loi SRU du 13 décembre 2000. Plus récemment, le Projet de Loi Cadre Biodiversité, préparée pour l'automne 2013, comportera un volet paysages concernant les paysages du quotidien.

de richesses) disponible pour un capitalisme fondé sur l'économie des réseaux. Ces deux théories peuvent contribuer à une sphère de justice environnementale définie par des biens communs environnementaux : paysage, patrimoine, etc… qui relèvent d'une production spécifique et de conditions d'accès réfléchies sur le plan politique. Dans ces cas-là, l'hypothèse est que l'esthétique constitue un des principaux modes d'accès aux susdits biens[11]. Elle installe un espace public esthétique structuré par le jugement de goût et l'expérience sensible des habitants.

II. Risque environnemental : recourir à la fiction et l'implication esthétique pour débattre du risque

Les risques environnementaux posent la question de l'externalisation des entités environnementales du monde commun et de l'exclusion de certaines populations riveraines exposées. L'esthétique permet d'expérimenter de nouvelles cohabitations en utilisant des *ressorts narratifs et sensibles* pour transformer les entités environnementales en partenaires et favoriser leur coexistence avec les habitants.

Comprendre les risques environnementaux dans une perspective réflexive

Le fleuve artificialisé en crue : un hybride sauvage

Le spectaculaire développement des risques environnementaux a été théorisé par des sociologues contemporains (Beck, Giddens, Lash, 1994) qui montrent que le triomphe du système industriel brouille les limites entre nature et société, jusqu'à l'internalisation de la nature au processus industriel et à la civilisation. Nous sommes entrés dans une seconde modernité, réflexive, c'est-à-dire que l'essor des sciences et des techniques se poursuit, mais que ce processus ne peut plus être naïf. Il nous demande de nous interroger, tant au niveau individuel que collectif, sur ce que nous sommes en train de faire, d'expérimenter.

Une des caractéristiques essentielles de cette modernité réflexive. Caractéristique essentielle pour la compréhension de la nouvelle sauvagerie c'est le fait que nous devons *gérer les risques inhérents à notre maîtrise* – comme le montre la problématique cruciale du réchauffement climatique, par exemple. Nous sommes devenus maîtres et possesseurs de la Nature comme le prévoyait Descartes mais le produit de cette maîtrise, *la Nature seconde* profondément hybridée, transformée par l'action modernisatrice, nous échappe. C'est le diagnostic de Michel Serres : « Nous commençons à dépendre nous-mêmes de choses qui dépendent des actes que nous entreprenons, suscités, déchaînés, en tout cas, nés de nos actions, *comme une nouvelle nature... Victimes de nos victoires*, nous devenons, en effet, les objets passifs de nos actions en tant que sujets » (Serres, 2001). La modernité réflexive procède du succès de la modernité. En prétendant que nature et société sont deux domaines séparés, la constitution moderne a fait proliférer *à grande échelle des hybrides des mélanges inextricables d'éléments naturels et d'éléments sociaux* : Nuage de Tchernobyl, fleuve artificialisé, changement climatique. Ces hybrides sont une manifestation du sauvage dans la mesure où ils sont *difficiles à maîtriser* comme l'illustre l'exemple de la crue du fleuve Var dont nous allons parler à présent

Métamorphose fluviale et controverses

La crue spectaculaire du Var le 5 novembre 1994 à Nice provoque l'inondation de l'aéroport, de la cité administrative[12], du marché d'intérêt national, du quartier de Nice-Ouest, la rupture de la voie sur berge d'accès à l'aéroport, la rupture de la RN 202, etc.

[11] La contribution de l'esthétique est plus large.

[12] La crue envahit la cité administrative et notamment le centre de lutte contre les inondations dont le matériel informatique est endommagé

Autoroute A8 à proximité du centre administratif - Nice 05.11.1994 photographie © Nice Matin

Désordre au niveau du pont Charles Albert (photographie © DDE06)

Par chance, l'accident culmine en soirée, il n'y aura pas de victimes. Le débit de la crue a atteint les 3800 m3/s en aval du fleuve. Il a largement dépassé la limite de 3000 m3/s que les experts attribuaient à la crue millénale dont la probabilité d'apparition est très faible. Cette crue exprime le retour d'une réalité environnementale récalcitrante que les aménageurs avaient *externalisée* : un fleuve dont le régime montagnard et méditerranéen présente de sérieux risques pour l'urbanisation. Les aménageurs ont développé un ensemble de technologies pour le rendre docile : endiguements, construction des seuils et des microcentrales, etc. Ils sont parvenus progressivement à « harnacher » le fleuve et leur maîtrise croissante les a conduits à faire « comme si » le fleuve n'avait pas de réalité spécifique ni d'existence propre. Ce n'était plus qu'un moyen, un intermédiaire docile qui se conformait à toutes les visées humaines en devenant tour à tour une réserve de granulats, un support d'urbanisation, un grand collecteur à ciel ouvert, le cadre des projections aménagistes, etc. Le fleuve artificialisé est si profondément transformé par l'action des aménageurs qu'il en est devenu méconnaissable et presque incontrôlable. Le fleuve ne fonctionne plus comme avant et les modèles de prévision des crues deviennent caducs. Nous sommes confrontés aux « conséquences imprévues, non intentionnelles de nos actions » (Soubeyran, 2000) qui nous reviennent sous la forme méconnaissable du risque. La notion de métamorphose fluviale illustre cette évolution.

Tout cours d'eau dispose d'une gamme assez large de variables de réponse, pour modeler sa morphologie en fonction des fluctuations des débits liquides et solides et des évolutions éventuelles des autres variables de contrôle. Parmi ces variables de réponse, on trouve notamment : la largeur du lit ; la profondeur moyenne ; la pente moyenne du lit ; la sinuosité, etc. On dit alors que les rivières naturelles sont en équilibre dynamique ou en quasi-équilibre (selon l'échelle de temps choisie pour analyser ce phénomène) et qu'elles

ajustent continuellement leur largeur, leur pente, leur sinuosité etc., au gré des fluctuations à court terme des variables de contrôle. Ces fluctuations peuvent avoir différents causes, climatiques, anthropiques, etc. Ainsi le fleuve réagit toujours aux perturbations anthropiques, et souvent de façon imprévue. Des aménagements successifs (endiguements, extractions, construction des seuils et des microcentrales, etc.) ont artificialisé le lit du Var avec pour conséquences les réponses du fleuve dont nous avons déjà parlé (baisse de la nappe, chenalisation du lit, développement de la végétation, débordements en crue, enfoncement à l'aval, érosion, engravement des seuils amont, remontée du lit, risques inondation accrus).

Le collectif risque : une réalité proliférante et mal contrôlée

Cette crue ouvre une situation où *le risque d'inondation* devient un arrière plan permanent dans la vallée du Var. Le risque déstabilise l'expertise, il sape le cadre prédictible et stable des aménagements : il ouvre un monde incertain et controversé. Le Var se métamorphose, il n'est plus la réalité objective, unitaire, stabilisée et maîtrisable. Il déborde les actions humaines de manière inattendue parce qu'il est lui-même composé d'une multitude d'éléments actifs en interaction. La situation de risque révèle les nouvelles composantes de ce collectif Var qui le fragilisent : les transports solides dont les variations modifient la géométrie du fleuve ; les bassins versants qui collectent et concentrent leurs événements[13] sur le fleuve ; les aménagements passés auxquels le fleuve s'adapte en se transformant… Quand le fleuve subit des métamorphoses, les humains sont exposés au risque. Un public se constitue autour du souci que cause cette *réalité proliférante et mal contrôlée*. Il se compose des riverains et de ceux qui sont affectés à des titres divers par les conséquences inattendues des actions des aménageurs. Les incertitudes sur le comportement de ce collectif Var et les inquiétudes du public alimentent *une controverse* où les débats qui se croisent concernent l'aménagement des Alpes-Maritimes, la gestion de l'hydrosystème, le devenir de l'agriculture dans la vallée du Var, les exclus de la protection, etc.

Considérer le fleuve artificiel comme un partenaire cosmopolitique

Le fleuve Var avait été externalisé dans l'aménagement urbain de Nice. Il se manifeste à la faveur de la crue et « exige » d'être pris en considération. Comment internaliser ces hybrides sauvages, ces « produits dérivés » de notre modernité ? L'internalisation des éléments de la nature seconde n'est pas seulement une question économique et politique, elle pourrait comporter une dimension quasi-éthique. La prise en compte de ces entités environnementales exprime une exigence : il ne faut *ne plus les traiter uniquement comme des moyens*. Ainsi, l'histoire du Var est assez significative d'une éviction du milieu naturel hors de la ville où la gestion d'un fleuve est considérée comme une ressource corvéable ou une contrainte à contourner. Les entités environnementales ne peuvent plus être évacuées du monde commun, elles « réclament » donc des politiques spécifiques, des *politiques écocentrées* qui ne soient plus de simples politiques d'accompagnement des politiques équipementières structurantes. Les cosmopolitiques repensées par Isabelle Stengers et Bruno Latour (Stengers, 1997, Latour, 1999) s'appuient sur ce constat pour ouvrir la politique aux « non-humains » entre guillemets, c'est-à-dire tous ceux qui constituent l'humanité élargie, afin d'intégrer la question environnementale contemporaine.

Le fleuve artificiel n'est pas totalement maîtrisable mais il peut devenir le « partenaire » d'une cosmopolitique tant il est tissé d'humanité, profondément transformé par les projets humains et leurs conséquences imprévues, par les relations de riveraineté, les désirs et les craintes des habitants. Trois pistes se dessinent pour ce partenariat[14] :

1. décrire plus finement le fleuve (registre observation-mesure)
2. agir avec le fleuve (registre partenarial)
3. vivre avec le fleuve (registre culture)

La première piste consiste en une approche interdisciplinaire articulant sciences humaines et sociales et hydrosciences, par exemple morphologie fluviale et sociologie pragmatiste, pour une meilleure description du fleuve. La seconde piste consiste en une logique d'action précautionneuse. Elle parviendrait, me semble-t-il, à restituer la logique comportementale d'un hybride sauvage comme le Var. Elle permettrait de prendre en compte le fait que nous sommes pris dans une causalité circulaire puisque nos actions nous reviendront

[13] Ainsi les incendies de forêt de l'été 1994 ont dénudé les collines du bassin versant de l'Estéron et favorisé le ruissellement rapide des précipitations de l'automne. C'est un des facteurs ayant aggravé la crue de novembre 1994.

[14] Cette question fera l'objet d'un article spécifique au sein d'un ouvrage collectif consacré aux actes du colloque « la consistance des êtres collectifs » qui s'est tenu du 10 au 17 juin 2013 à Cerisy-la-Salle

amplifiées métamorphosées par l'effet de ce fleuve. La troisième piste consiste à utiliser le savoir-faire des artistes pour concevoir des dispositifs esthétiques favorisant la cohabitation avec le fleuve. C'est cette piste que je voudrais explorer ici.

Une esthétique participative pour révéler les attaches sensibles des habitants avec le fleuve

La notion *d'esthétique participative* s'appuie sur le double sens du terme participation : il s'agit de passer de la participation entendue comme l'engagement corporel (Dewey 1934, Berleant, 1991) (multisensorialité, immersion dans l'environnement considéré comme champ esthétique, importance des affects) de l'habitant dans l'expérience esthétique (au sens large) à la participation politique de ce même habitant dans des processus participatifs qui restent à inventer. Je fais l'hypothèse que c'est du respect de ce caractère engagé de l'expérience que dépend la réussite du processus participatif car la légitimité de l'habitant s'appuie sur ses compétences riveraines (ses savoirs locaux) dont l'expérience constitue la performance. Je vais présenter rapidement un dispositif de participation qui répond à quelques exigences de l'esthétique participative[15]

L'expérience de Gâvres s'inscrit dans une recherche ADAPTALITT (Capacités d'adaptation des sociétés littorales aux phénomènes d'érosion – submersion des côtes en prise avec les changements climatiques) pilotée par la géographe Anne Tricot (PACTE) où nous analysions dans deux communes du littoral breton (Gâvres dans le Morbihan et Guissény dans le Finistère Nord) les relations des habitants côtiers à leurs milieux sous l'angle des risques et des politiques d'adaptation aux changements climatiques. Nous avons dû imaginer *un dispositif d'enquête participative* permettant de recueillir la parole habitante dans des conditions moins inquisitrices et plus participatives que l'enquête classique. Une grande photographie aérienne de Gâvres, la commune d'enquête, de 6 mètres sur 4 (reproduction à grande échelle 1/1000) plastifiée est déposée au sol. Les participants sont invités à déposer des post-it (ou à tracer avec une craie des indications) sur la carte pour exprimer leurs réactions et leurs commentaires sur les thèmes suivants : où sont les zones à risque ? Ou vivent-ils et que pensent-ils des mesures de prévention ?

Il n'est pas possible de rendre exactement le vécu habitant mais avec ce dispositif les participants réactivent une partie de leur expérience. C'est la photographie aérienne qui permet cette réactivation. La grande précision de la représentation photographique à grande échelle de Gâvres fournit une grande quantité de détails illustrant certaines des caractéristiques du territoire. Ces détails servent *d'embrayeurs de mémoire* « qui déclenchent le rappel, par association et élargissement des souvenirs, de l'essentiel de l'expérience vécue » (Arrouye, 2002, en ligne).

Dans la mesure où il suscite un engagement corporel des participants, la gestuelle des participants impliqués dans le dispositif appelle à son tour une mémoire élargie de l'expérience vécue dépassant les seules références visuelles. La participation corporelle des participants s'exerce selon plusieurs séquences successives. D'abord le participant est attiré par la photographie aérienne qu'il trouve belle ou spectaculaire (selon les propos mêmes des participants). Il se rapproche jusqu'à franchir les limites et rentrer dans le dispositif. Puis il marche sur la photo aérienne et « survole » le territoire représenté. Il procède au repérage du territoire vu d'en haut à partir des grands repères (routes, côte, limites du village, etc.). Dans un troisième temps il « plonge » littéralement sur les lieux qui l'intéressent et là il se met « à quatre pattes » et il désigne du doigt les détails pertinents sur la carte tandis que le discours se précise en se localisant.

Cette réactivation de l'expérience habitante permet de collecter des informations bien spécifiques. Il s'agit pour l'essentiel de *savoirs locaux*. C'est « *un type de savoir de sens commun qui est basé sur l'expérience d'un lieu et des pratiques locales en relation avec un terrain : des expériences qui peuvent aussi avoir un fort élément esthétique* » (Brady, 2003). Cette expérimentation participative a permis de mettre en relief les problèmes de la presqu'île de Gâvres exposée aux risques d'érosion et de submersion. Elle a réactivé la mémoire des pratiques d'espace des Gâvrais qui sont informées par le risque, notamment des comportements de vigilance

Ainsi l'esthétique participative vise à retrouver le couplage entre l'habitant et son milieu. En révélant l'importance des attaches sensibles des habitants à leur environnement, elle permet de réhabiliter les savoirs locaux.

Percevoir ses métamorphoses pour rester vigilants devant les risques qu'il fait peser sur nous

En 2008 un appel à projets intitulé *«Inondations du Rhône. Développer la mémoire. Sensibiliser les populations»* pour explorer des voies nouvelles de sensibilisation des populations au risque d'inondation en

[15] Pour une présentation détaillée, cf. l'article de Jacques Lolive et Anne Tricot (2013).

recourant à des supports sensibles, à des démarches artistiques qui permettent de donner à voir le danger sans assener un discours alarmiste. Parmi les thèmes de l'appel à projet « Imaginer la crue » consistait à proposer des interventions dans l'espace public pour donner à voir et à ressentir aux populations, cette possible présence de l'eau, la hauteur de la crue, l'étendue de son occupation. 5 projets ont été retenus, je vais vous présenter l'un d'entre eux, *Quiétude* de l'architecte scénographe Jacques Rival.

Souris rose sur le Rhône (photographie © Jacques Rival)

L'artiste a réalisé des structures gonflables de très grande taille qui reproduisent un doudou (une souris rose), un fauteuil et un sac à main et qui flottent sur le Rhône au cœur de la ville de Lyon. Le décryptage de l'œuvre et l'articulation avec les actions institutionnelles et les questionnements scientifiques s'effectuent grâce à l'exposition sur la péniche du Grand Lyon. Jacques Rival présente ainsi son idée : « confronter des biens domestiques ayant comme attribut imaginaire universel, la protection, la sécurité et la sérénité, à une dimension naturelle, le fleuve, capable de dissoudre ce sentiment de sécurité. La confrontation de l'échelle domestique, du palpable, de notre environnement proche à une dimension nous dépassant complétement, mettra en scène l'idée que le Rhône peut tout emporter sur son passage et en exergue notre vulnérabilité face aux caprices de ce fleuve. Pour ce projet, nous avons choisi des objets de notre quotidien qui sont censés nous rassurer et nous apaiser : un fauteuil club, un sac à main, un doudou d'enfant. Par cette mise en scène monumentale et plastique, nous désirons frapper l'imaginaire et traduire l'opposition des notions de quiétude et de danger »[16].

[16] Le texte est tiré du site en ligne de présentation de l'appel à projet : http://www.memoiredurisque08.fr/quietude/

Mettre en scène le nouveau tragique qu'il génère

Comment faire face aux situations d'inégalités créées par le risque environnemental et plus généralement la crise environnementale (comme le changement climatique par exemple) ? Comment justifier le choix des décisions douloureuses « sacrifiant un petit groupe social, une activité, un paysage » au nom de l'intérêt du plus grand nombre ? Quelle sont les contraintes nouvelles qui vont peser sur les modes de participation ? Paradoxalement, ce sont les Grecs de l'Antiquité qui pourraient bien nous fournir une piste de solution. Si l'on reprend les analyses d'Yves Barel, les Grecs de l'Antiquité inventent le théâtre pour mieux gérer le tragique d'une condition humaine rendue immanente par l'invention du politique, c'est-à-dire d'une « société qui se veut ou se croit acteur et sujet de son histoire » (Barel, 1987) mais sans la maîtriser pour autant. La crise environnementale réinstaure « un nouveau tragique » fondé sur la perte de maîtrise de l'humanité face aux conséquences non intentionnelles, de ses actions. Il appelle, selon moi, un traitement théâtral, et plus généralement esthétique, de la question environnementale, complémentaire au débat public démocratique. Cet enjeu esthétique porte sur la mise en forme, mise en scène, mise en sens (théâtralisation, esthétisation) des débats et des décisions pour les rendre acceptables.

Cette dimension est illustrée par l'impossible débat sur le risque résiduel d'inondation du fleuve Var (dans les Alpes-Maritimes) et sur « les sacrifiés de la protection ». Comment débattre de la mise en place et de la localisation des digues fusibles prévues par les aménageurs et donc le choix de celui (groupe social, activité, paysage) qui sera inondé en priorité en cas de rupture des digues en question ? Il faut que ce choix soit non seulement démocratique mais qu'il fasse également sens pour les « perdants » désignés. « Sacrifier » trois agriculteurs périurbains avec leurs enfants pour sauver les équipements et les populations urbaines : ça peut être fondé démocratiquement si la décision est informée et majoritaire mais ça ne fera pas sens pour les personnes concernés. Il reste à inventer les indispensables mises en scène, simulations, cartographies, dramatisations, symbolisations qui faciliteront de telles prises de décisions sans sacrifier le débat démocratique.

C'est ce que j'appelle la complémentarité entre les forums du risque et les scènes du risque (Decrop, Vidal-Naquet, 1998)[17]. *Le forum du risque* où l'on débat démocratiquement de l'existence du risque et de sa gestion n'offre pas une garantie suffisante pour que la décision fasse sens pour les populations concernées. Du moins pour ce qui concerne la gestion des risques environnementaux. Cet écart est d'ailleurs peut-être la cause de la référence si fréquente à l'« acceptabilité » des décisions. Il faudrait le compléter par une autre procédure, *la scène du risque* qui ils vise à donner un sens aux décisions qui seront prises. Peut-on imaginer des modalités de représentation qui permettent la prise de décisions difficiles impliquées par la question environnementale en leur conférant un surcroît de sens ? Il semble que le théâtre et les autres pratiques artistiques aient plus de ressources pour définir cette représentation d'un nouveau genre que la seule démocratie. Bien sûr le risque de manipulation est important de la part des décideurs qui peuvent utiliser ces modes de persuasion pour favoriser avant tout l'acceptabilité de leurs politiques sans les ouvrir aux points de vue des riverains

Définir une écologie politique qui prenne en compte humains et « non-humains », externalisés et exclus

Depuis 1950, le fleuve Var est externalisé et les rives du fleuve constituent des lieux de relégation pour de activités marginales (casses autos, décharges sauvages, etc.) et des populations exclues (campements de Roms notamment). Eux aussi témoignent de l'existence d'inégalités dans l'exposition aux risques et dans l'accès aux politiques de gestion. Certes, depuis quelques années, la situation évolue et la vallée devient un enjeu de métropolisation pour la ville de Nice mais l'instrumentalisation du fleuve et son externalisation subsistent. Les nouveaux habitants de la basse vallée du Var dans leurs éco-quartiers resteront exposés aux risques d'inondation. La politisation mettra donc aussi l'accent sur ces exclus. Une écologie politique renouvelée rendra possible la cohabitation entre les « non-humains » externalisés et les populations exclues selon le même processus. Les chasseurs de palombes habitant du petit monde qu'ils ont fabriqué nous indiquent peut-être une piste : recréer des relations environnementales sur le modèle de l'habiter sans gommer leur dimension symbolique.

III. Ruralités : une autre cosmologie pour enrichir la parole des petits groupes

[17] Pour reprendre le terme de Geneviève Decrop mais avec une signification différente (Decrop, Vidal-Naquet, 1998).

Le déploiement d'un environnement public concerne aussi les territoires ruraux qui sont désormais partie intégrante de l'urbain. Cependant il se heurte à une inégalité territoriale caractéristique de la modernité que j'avais déjà signalée dans le premier chapitre consacré au paysage. Elle se traduit par une dépréciation de l'expression des ruraux, notamment des agriculteurs-paysans qui constituent pourtant les principaux producteurs historiques des paysages et des espaces « naturels » si appréciés des urbains. Pour se faire entendre, ces ruraux utilisent le lobbying au détriment de leur expression publique. Pour revaloriser cette parole rurale et mieux l'impliquer dans les débats publics, je propose de lui restituer son ancrage spatial, matériel et surtout symbolique en insérant ces petits collectifs d'habitants dans les petits mondes habitables qu'ils ont fabriqués et qui ont participé à leur constitution.

L'ensauvagement des chasseurs de palombes du Gers : la co-fabrication d'un chasseur sauvage et d'un îlot de forêt artificielle

Pour illustrer cet enjeu, je m'appuierai sur un petit travail de recherche mené en 2003 sur les chasseurs de palombes, les paloumayres du Sud-Ouest, avec un collègue politiste et économiste Didier Taverne. Les chasseurs me permettront d'analyser une variété de *l'ensauvagement*, les modalités de fabrication d'un sujet étonnant, le chasseur sauvage (Hell 1994) qui renoue des liens avec la forêt (sauvage = salvaticus de sylva la forêt) pour devenir le sauvage autorisé à tuer des animaux sauvages. Les entretiens avec un groupe de chasseurs de palombes de la commune d'Aignan dans le Gers m'ont permis d'étudier cette co-production du sujet chasseur et des îlots de nature « sauvage ». C'est dans ce le bosquet aménagé truffé d'observatoires, de tranchées, de leurres, au milieu des champs de maïs semences de l'agriculture intensive que le paysan s'ensauvage, qu'il deviendra chasseur.

© gerfaux.unblog.fr

L'ensauvagement, c'est la co-fabrication d'un espace sauvage qui constitue une sorte de matrice où s'effectue la gestation du « nouveau sauvage ».

Les chasseurs de palombe témoignent de la capacité humaine de s'approprier un environnement bio-physique pour en faire un petit monde sensible qui participe de la constitution du sujet. Fabriquer un monde est une opération complexe ; la première piste d'élucidation que nous suivrons concerne l'habiter. Fabriquer le monde, c'est l'habiter. Habiter le monde, c'est donc le partager entre un chez-soi et un extérieur ; c'est découper dans l'espace indifférent, un monde domestique, un lieu aménagé et approprié qui nous protège. Mon monde, c'est l'endosphère, une sorte de bulle (Sloterdijk, 2002) qui fonctionne comme un prolongement de moi-même et me sert de camp de base pour explorer l'exosphère, le monde extérieur, incertain, inconnu, merveilleux et parfois hostile dans lequel je suis jeté. Ces territoires existentiels[18], véritables *localités protectrices*, ilotopies permettent aux sujets de construire leur autonomie, c'est-à-dire de s'inscrire dans la totalité en préservant leur différence[19].

La deuxième piste pour explorer le monde, c'est la notion de dépassement. Comment penser la fabrication d'un monde ? Comment penser une fabrication sans maîtrise dont le produit nous dépasse ? Dans la composition de son monde, le sujet incorpore des éléments (choses, paysages, animaux, humains, lieux) qui ont leur logique propre (plutôt leur vie propre), qui le dépassent et sont rebelles et récalcitrants. La fabrication du monde est une tentative pragmatique qui peut échouer. L'homme configure son monde comme un projet, non pas un projet purement rationnel et cognitif, mais un projet baigné dans une tonalité affective et imaginaire : les chasseurs de palombes, les « paloumayres » transforment l'existant, ils organisent un monde finalisé par leur projet prédateur dont la pièce maîtresse est la fabrication de palombières, de dispositifs de capture particulièrement sophistiqués. Les rédacteurs de la revue *Palombe et Tradition*[20] nous informent : « Le principe de cette chasse est immuable. Il s'agit en manœuvrant des appeaux d'attirer les vols de passage pour les faire se poser d'abord sur les arbres de la palombière et ensuite et ensuite de faire descendre au sol les oiseaux pour les capturer vivants au filet. Un monde est ainsi défini comme une totalité d'objets instrumentaux et par la familiarité avec une totalité de significations (Dardel, 1990). Pour être réalisé, le projet de monde concerne ceux qui ont les mêmes attaches que le sujet ; il doit aussi *intéresser des alliés* (Latour, 1992) : concernés et alliés constitueront la matière humaine d'un espace communautaire, par exemple les paloumayres au cœur des espaces ruraux du Sud-Ouest. Comme tout projet, il peut échouer. Pour que le monde « prenne », il faut produire du concret, une *concrescence* (Whitehead, 1995), un nouvel être-ensemble, une co-évolution, une transformation conjointe du sujet et des composants essentiels du monde, un processus *d'entre-capture*[21] : la palombe doit se poser sur la palombière, le chasseur doit s'*ensauvager* (Hell, 1994), devenir un homme « sauvage » qui aura le droit de capturer, de tuer et aussi l'habileté nécessaire… Ainsi, le monde produit dépasse et étonne. Il s'oppose au procédé, à la maîtrise, au dominé.

Cette relation intime du sujet avec son monde redéfinit la notion même de sujet. Le sujet n'est plus cet individu délimité par son enveloppe corporelle qui s'oppose aux objets. C'est qu'il existe la part manquante : les sujets envisagés sous l'angle cosmologique portent et participent du monde. Notre être s'étend aux choses qui nous concernent, par-delà notre limite corporelle. La saisie des choses par l'homme, *la prédication* (Berque, 2000) est sélective, partielle, finalisée, sensible et symbolique à la fois. C'est pourquoi plutôt que de s'inscrire dans un anthroposystème, la prédication des choses ouvre un monde. L'ensauvagement constitue une forme de couplage d'un humain borné par son enveloppe ci-corporelle avec son humanité élargie, son milieu. Il pointe l'unité d'un corps animal, celui du chasseur avec son corps médial, la palombière élargie.

---

[18] Différents auteurs, notamment des géographes (Vincent Berdoulay, Augustin Berque, Nicholas Entrikin, Michel Roux, Serge Schmitz, etc.) étudient des phénomènes de ce type qu'ils désignent sous des noms variés : lieux, écoumène, clairières, mondes, sphères, environnement pertinent, sociotopies, etc. Les notions de lieu et de milieu humain, en particulier, permettent des analyses très voisines de celles que je mobilise. Cf. notamment Vincent Berdoulay et Nicholas J. Entrikin (1998) et Augustin Berque (2000).

[19] Michel Roux, Inventer un nouvel art d'habiter. Le ré-enchantement de l'espace, Paris, L'Harmattan. 2002.

[20] http://www.palombe.com/shop/Palombe-Tradition-N-16-AUTOMNE-2007.html?article=PT16

[21] Dans leur ouvrage *Mille Plateaux* (1980), Deleuze et Guattari avaient proposé la notion de double capture dont l'illustration type, la guêpe et l'orchidée, renvoie à l'évolution. Des noces contre-nature nouant deux êtres qui n'ont absolument rien à voir avec l'autre. Isabelle Stengers (1997) reprend cette idée sur un mode plus restreint et propose la notion d'entre-capture qui désigne une double capture créatrice d'un rapport doté d'une certaine stabilité.

Comment politiser les subjectivités cosmologiques ?

Ces premières analyses permettent aussi de mettre en évidence certains enjeux politiques spécifiques qu'il faudra satisfaire pour parvenir à une *politisation des subjectivités cosmologiques* - c'est-à-dire des humains couplés avec leur microcosme - qui soit démocratique. La parole des chasseurs parvient à peser dans les débats publics grâce à un lobbying efficace sur différents élus (conseillers généraux et régionaux, maires, députés, sénateurs) cependant elle est dévalorisée en tant qu'expression d'une ruralité traditionnelle. Pourtant il me semble que cette modalité de naturalité appartient comme la précédente, l'hybride sauvage, à la modernité réflexive. Des agriculteurs participant d'une agriculture intensive (maïs hybrides et maïs semence) pris dans des réseaux mondialisés se ménagent un champ de subjectivation-naturalisation « à l'ancienne » mais à y regarder de plus près cette modalité de naturalité est elle aussi hybride : elle est « naturelle » parce que totalement artificielle. L'ensauvagement des chasseurs est incompréhensible sans la palombière, le milieu associé qu'ils fabriquent et réciproquement. Cette compréhension du processus de co-fabrication nous fournit sans doute une piste pour mieux intégrer les chasseurs dans les débats publics : mieux restituer leur ancrage matériel, spatial et symbolique afin de renforcer la légitimité d'une parole dévalorisée.

Recosmiser[22] la parole rurale

Il peut sembler paradoxal d'insister sur l'enracinement et le symbole pour renforcer une parole politique en ces périodes de valorisation de la mobilité et du calcul stratégique pourtant c'est une bonne manière de redonner tout leur sens aux aspirations des habitants et singulièrement des ruraux. J'ai déjà présenté l'analyse du monde habitable des chasseurs de palombe, je vais maintenant la prolonger dans une perspective cosmologique. Le monde des chasseurs n'est pas qu'un réseau socio-technique « plat », c'est un *kosmos* cet antique mot grec dont l'étymologie signifie à la fois ordre, monde et parure (Berque, 2004). Les liens qui rattachent les collectifs humains dont nous parlons avec leurs petits mondes ont un caractère multidimensionnel (sensoriel, sensible, imaginatif et signifiant, ce que je qualifie « d'esthétique » au sens d'aisthesis). Les attachements à la palombe ne sont pas uniquement physiques, ils font place au sensible, au symbolique, voire au surréel. Pour connaître le monde des chasseurs de palombe, il faut en tracer *la constellation* : les « astres » visibles et les figures qu'ils composent (celle d'une palombe). Par exemple, considérer la palombe comme une chose, ce n'est pas analyser le comportement d'un oiseau, mais étudier les conséquences de la saisie humaine de cet animal. La palombe-chose n'est pas un oiseau, c'est l'agrégation autour de cet oiseau : la palombière, l'homme sauvage, le droit de tuer, l'appeau, le repas en commun, la virilité, etc. Ainsi les « palombes » rassemblent le collectif des chasseurs. On ne comprendrait pas la forme palombe sans la relation d'amour des chasseurs avec les palombes et la liberté qu'ils s'acquièrent en les tuant. Pourquoi ces hommes prennent-ils leurs vacances au mois d'octobre pour capturer une cinquantaine d'oiseaux qu'ils trouveraient facilement dans les rayons surgelés des grandes surfaces en provenance directe de Grande Bretagne ? Leur vie tourne autour d'elles : ils passent leurs week-ends à la palombière ; ils réparent et préparent la palombière pendant les vacances, etc. C'est l'état d'esprit des paloumayres. Les palombes sont *le sens de leur vie* : « ce autour de quoi tourne leur vie ».

[22] Recosmiser, c'est concevoir un lien cosmologique entre l'ordre abstrait de l'univers physique et l'ordre concret des choses de la vie humaine. Sur cette notion, on lira l'article d'Augustin Berque (2008)

Tout est prêt pour piéger les palombes, il suffit d'attendre qu'elles arrivent… © La Dépêche (26/10/2012)

Leur rôle est si important qu'il suffirait sans doute de suivre les palombes dans leur migration — et les menaces qui pèsent sur elles — pour connaître les limites du monde des chasseurs concernés, sa configuration (la collection d'entités qui le constitue) et sa composition (l'articulation de ces entités). Les palombes seraient les « grands » de ce monde dont elles tracent les relations. Elles sortent grandies pour une autre raison : elles circulent dans différents mondes pour devenir la palombe des chasseurs, celle des écologistes et celle des gourmands.

Cette capacité qu'a l'homme de se couler dans les choses qu'il saisit permet de mieux comprendre les subjectivités, les modes de subjectivation cosmologiques : l'efficacité productive du monde procède du brassage d'hétérogène. La subjectivité est décollée du sujet individuel. Il faut lui tracer une cartographie qui déborde les limites de l'individu. Ainsi pour fabriquer un chasseur de palombe, il ne suffit pas d'un homme et d'une femme ; il faut également des palombes plus un bosquet très aménagé situé sur un axe de passage et favorable à la pose des palombes plus des champs de céréales attractifs à l'entour plus la communauté des paloumayres plus un monde rural encore structuré par l'activité agricole plus « l'amour de la chasse » qui ne touche que certains individus plus les subventions européennes qui donnent un coup de pouce plus… On retrouve presque là l'ambiance des *mythes de fondation* africains. Pour fabriquer un enfant, il suffit d'un homme et d'une femme mais pour fabriquer un enfant qui soit membre de la tribu mandenka du Sénégal, il faut également l'alliance renouvelée avec la fécondité profuse des êtres de la brousse[23]. La subjectivité émerge du monde. Elle se dédouble presque tant elle est tiraillée entre le proche et le lointain. Les configurations mondaines combinent la proximité, les attaches physiques, et le lointain, les attaches symboliques. Les sujets du proche et du lointain partagent une même capacité à la connaissance imaginative et à la représentation des affects impliqués dans la formation du monde commun. C'est sans doute une richesse dans la mesure où nous pensons possible de tracer les liens entre le monde sus décrit (où les liens dépendent d'affections subjectives et de réseaux d'interconnaissance) et un monde où les capacités à se figurer et à se représenter l'avenir sous forme symbolique figurent comme un enjeu majeur.

[23] Cf. l'article en ligne de l'ethnopsychiatre Tobie Nathan, « La fabrication culturelle des humains » http://www.ethnopsychiatrie.net/fabr.htm

Défendre la cosmodiversité

Une fois mise en évidence cette cosmicité des petits mondes habitants, quels sont les arguments qui les rendent dignes d'être sauvegardés ? Comment légitimer la *cosmodiversité* ? Chaque monde singulier peut être comparées à une « serre anthropique » (Sloterdijk, 2005) dans laquelle on cultive des sujets humains originaux. Ainsi dans les palombières du Gers, on cultive un étrange sujet humain, le chasseur de palombes avec ses émotions, sa sauvagerie et sa cosmologie qui échappe à la justification. Pourtant, à mon avis deux arguments militent en faveur de sa sauvegarde. Le premier est d'ordre esthétique : le chasseur de palombes témoigne de la diversité des sujets, d'une réalité humaine riche et bigarrée. Le second, plus politique : la durabilité des chasseurs s'appuyant sur la durabilité des palombes. Les cosmopolitiques appellent ainsi des valeurs de soin, d'attention et de prudence.

Ainsi je fais l'hypothèse que la parole des chasseurs renvoie à une autre cosmologie que l'on en comprendra pas sans prendre en compte leur petit monde associé. La politisation démocratique de ce groupe de ruraux pourrait davantage mettre l'accent sur le *cosmos* qui signifie à la fois ici petit monde à respecter et monde commun à composer. Le monde commun est un enjeu car l'ouverture des mondes singuliers ne va pas de soi. Le microcosme protège une communauté du changement en stabilisant l'environnement (Sloterdijk, 2000) il tend ainsi à l'immuniser contre l'événement, l'intrusion de l'inattendu, la capacité de commencer. Ce faisant, les clôtures cosmologiques entretiennent et renforcent l'incommensurabilité entre nos mondes et l'impossibilité du consensus par échange d'arguments. Les attaches à la nature et au proche (lieux, pays, etc.), ces attachements de proximité, soutiennent des implications personnelles fortes et leur mise en péril suscite une émotion intense. Il en résulte parfois une violence réactive qui sanctionne les atteintes au monde et aux relations avec lui. Une partie des excès du mouvement des chasseurs lui est peut-être imputable.

Dès lors, les contraintes cosmopolitiques se précisent : 1) comment imaginer un monde commun habitable car respectueux et incitatif d'une pluralité des mondes singuliers ? 2) à quelles conditions peut-on dépasser les perspectives locales, voire les clôtures des petits mondes pour puissent coexister dans un monde commun ? La perspective esthétique me semble seule capable de lever ces contraintes. Les mondes artistes[24] constituent des modèles d'ouverture et de créativité pour nous garantir contre les clôtures (identitaires, territoriales) des microcosmes. L'esthétique constitue une modalité de passage entre les mondes singuliers et le monde commun. En particulier, comme je l'ai déjà montré, le jugement esthétique peut revivifier l'espace public et organiser des débats plus respectueux des singularités, et en particulier des expériences des habitants.

Conclusion

Cet article met l'accent sur trois modalités esthétiques d'installation d'un environnement public :

* Le droit au paysage par la démocratisation du jugement de goût
* L'ouverture aux entités environnementales par des « partenariats » scénarisés et des scènes du risque
* La réhabilitation politique de l'habitant par la restitution de son ancrage symbolique

La transformation de l'espace public en environnement public passe par la *recosmisation* du politique, le désir d'un monde commun façonné par l'esthétique et l'habiter. Au cœur de cette conception se trouve la revalorisation de l'expérience mondaine du sujet qui convertit une partie de l'environnement en un monde singulier. Elle permet de réactiver une autre manière, plus impliquée, sensible et imaginative, de connaître, de s'approprier et d'exprimer l'environnement. En d'autres termes, la modernité analytique a produit trois réalités séparées :

* Un environnement biophysique où l'homme n'a pas sa place
* Une esthétique élitiste et instrumentalisée
* Un sujet individuel, impuissant, sans connexion avec la « nature » à qui seule la science procure un accès objectif et parfois destructeur de l'environnement

Cette situation génère des inégalités environnementales et un environnement affecté, vulnérable et parfois menaçant. La crise actuelle de l'environnement (anthropisation des risques, hémorragie de la biodiversité, changements climatiques) nous offre une occasion historique de dépasser cette aliénation.

[24] Pour une analyse détaillée de ces petits mondes instaurés par les artistes, cf. Nathalie Blanc et Jacques Lolive (2007)

Références

Arendt H., 2002. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Agora Pocket.

Arendt H., 1991 (éd. orig. 1982), *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, trad. Revault d'Allonnes M., suivi de deux essais interprétatifs par Beiner R. et Revault d'Allonnes M., Paris, Seuil, coll. Libre examen

Arrouye J., 2002, « la photographie embrayeur littéraire », *Revue des lettres et de traduction*, n° 8, pp. 209-230 sur http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/41954/2002_8_ 209-230.pdf?sequence=3.

Barel Y., 1987, La quête du sens. Comment l'esprit vient à la cité, Paris, Seuil

Beck U., Giddens A. and Lash S., 1994, Reflexive Modernization. Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order, Cambridge, Polity Press

Berdoulay V. et Entrikin N. J., 1998, « Lieu et sujet : Perspectives théoriques », *L'Espace géographique*, n°2, pp. 111-121

Berdoulay V., da Costa Gomes P., Lolive J., 2004, « L'espace public ou l'incontournable spatialité de la politique », in Berdoulay V., da Costa Gomes P., Lolive J. (dir.), *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 9-27

Berleant A., 1991, *Art and Engagement*, Philadelphia, Temple University Press.

Berque A., 2000, *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.

Berque A., 2004, « Ce qui fonde l'éthique environnementale », *Diogène*, n° 207, pp. 3-14

Berque A., 2008, « De Terre en Monde. La poétique de l'écoumène », in Berque A., de Biase A. et Bonnin P. (dir.), *L'habiter dans sa poétique première.* Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, éd. Donner Lieu, pp. 230-250

Berque A., 2010, *Histoire de l'habitat idéal, de l'Orient vers l'Occident,* Paris, éditions Le félin

Blanc N., Lolive J., 2007, « Les subjectivités cosmopolitiques et la question esthétique » in Lolive J., Soubeyran O. (dir.), *Émergence des cosmopolitiques et mutation de la pensée aménagiste*, La Découverte, Paris, pp. 352-383

Blanc N., Lolive J., 2013, « Esthétique environnementale et projet paysager participatif », in Luginbühl Y, Terrasson D. (dir) *Paysage et développement durable*, éd. Quae, p 235-249.

Boisteau C., 2009, *Violences, sécurités et territoires : transformations urbaines à Barcelone et Bogota*, thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Kaufmann V. et Pedrazzini Y., EPFL Lausanne

Boltanski L. et Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard

Brady E., 2003, *Aesthetics of the Natural Environment*, Edinbourg, University Press

Dardel E., 1990 (1e éd. 1952), *L'Homme et la Terre. Nature de la réalité géographique*, réédition avec commentaires de Pinchemel P. et Besse J.-M., Paris, CTHS

Deleuze G. et Guattari F., 1980, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit.

Decrop G. et Vidal-Naquet P. A., 1998, « Les scènes locales du risque », contribution au séminaire du CNRS *Risques collectifs, situations de crise, complexité et responsabilité* dir. par Gilbert C., séance du 19 mars, École Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Dewey J., 1934, *Art as Experience*, New York, Perigee Book

Hell B., 1994, *Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe*, Flammarion.

Kant E., 2000, *Critique de la faculté de juger* (1e éd. 1787), Traduction, présentation, bibliographie et chronologie par Renaut A., Paris, Garnier-Flammarion.

Latour B., 1992, *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte

Latour B., *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, 1999.

Lefebvre H., *Du rural à l'urbain*, Textes rassemblés par Mario Gaviria, Paris, Anthropos, 1970

Lefebvre H., *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, Idées, 1970

Lolive J., Tricot A., « Habiter l'espace public à l'ère de l'image : la vie politique des formes », in Dufoulon S. (dir.), *Internet ou la boîte à usages*, l'Harmattan, coll. Local et global, 2013, pp. 149-165.

Makowiak J. 2004, Esthétique et droit. Paris, LGDJ.

Monédiaire G., 2007. « Les paysages du droit : Florence 2000 ». In : *Esthétique et espace public*, (Blanc N., Lolive J., eds), éditions Apogée/Cosmopolitiques, Paris, pp. 179-189

Rifkin J., 2005, *L'âge de l'Accès. La nouvelle culture du capitalisme*, Paris, La Découverte.

Roux M., 2002, *Inventer un nouvel art d'habiter. Le ré-enchantement de l'espace*, Paris, L'Harmattan.

Serres M., 2001, *Hominescence*, Le Pommier, Paris

Sgard A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010, mis en ligne le 23 septembre 2010, consulté le 28 septembre 2013. URL : http://developpementdurable.revues.org/8565 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8565

Sloterdijk P., 2000, « Finitude et ouverture, vers une éthique de l'espace », in Yves Michaud (dir.), *Qu'est-ce que la culture ?* (Université de tous les savoirs, vol. 6), Paris, Odile Jacob, 2000.

Sloterdijk P., 2005 éd. orig. 2003), *Écumes. Sphères III*, Paris, Maren Sell Editeurs

Soubeyran O., 2000, « Définir les politiques. L'étude d'impact, de l'aménagement à l'environnement », in Renard D., Caillosse J. et de Bechillon D. (dir.), *L'analyse des politiques publiques aux prises avec le droit,* L.G.D.J., pp. 183-206
Spaid S., 2003, « a political life. Arendtian aesthtics end open systems », *Ethics and the Environment*, 8 (1).
Stengers I., 1997, *Cosmopolitiques*, tome 7 *Pour en finir avec la tolérance*, La Découverte / Les Empêcheurs de penser en rond
Walzer M., 1983, *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equality*, New York, Basic Books, 1983
Whitehead A. N., 1995 (1e éd. 1929), *Procès et réalité Essai de cosmologie*, trad. Daniel Charles. et al., Gallimard, coll. NRF.

Jacques Lolive *est directeur de recherche au CNRS en science politique et aménagement au sein du laboratoire PACTE à Grenoble. Il analyse la question environnementale dans ses relations avec l'aménagement et sous différents perspectives: comme construction d'une cause collective, comme enjeu d'aménagement, comme risque environnemental et comme relation habitante sensible et esthétique. Il a notamment coordonné en 2003, avec Olivier Soubeyran, le colloque de Cerisy, L'émergence des cosmopolitiques, publié à la Découverte, Paris, 2007.*